

● Stratégies de lutte contre l'hépatite C

● Au niveau mondial

La reconnaissance de l'importance de l'hépatite virale comme enjeu de santé publique relève de différents aspects tels que des stratégies et plans d'actions visant à l'adresser ou encore allouer à la lutte contre l'hépatite virale les financements suffisants pour parvenir à son élimination. Notons également que depuis 2010 les 28 juillet sont reconnus Journée mondiale contre l'hépatite. Cet événement vise à sensibiliser le grand public et à promouvoir la prévention de l'hépatite virale ainsi que l'accès au dépistage, au traitement et aux soins.

Vers l'élimination des hépatites - Stratégie mondiale du secteur de la santé contre l'hépatite virale, 2016-2021

En 2016, l'OMS lance la première stratégie mondiale concernant les hépatites virales Vers l'élimination des hépatites - Stratégie mondiale du secteur de la santé contre l'hépatite virale, 2016-2021. Elle permet d'adresser les enjeux associés aux hépatites en reconnaissant le fardeau qu'elles représentent au niveau mondial en termes de santé publique. Son objectif général est l'élimination de l'hépatite virale d'ici 2030 en tant que grave menace pour la santé publique.

Cette stratégie reposait sur :

- **Une couverture sanitaire universelle :** pour permettre à tous·tes de bénéficier des services de santé dont ils ont besoin, d'une qualité suffisante et sans que cela

ne les expose à des difficultés financières;

- **Une chaîne de services de lutte contre l'hépatite :** qui inclut la prévention, le diagnostic de l'infection, la mise en lien avec les services de santé et l'accès aux traitements et aux soins chroniques;
- **Une approche de santé publique :** qui vise à prévenir les infections et les maladies, à promouvoir la santé et à prolonger la vie dans l'ensemble de la population.

Cette stratégie identifiait les cibles à atteindre en 2020 pour atteindre l'élimination des hépatites virales en 2030 et définissait les orientations stratégiques sur lesquelles s'appuyer pour y parvenir.⁹⁶

Stratégies mondiales du secteur de la santé contre, respectivement, le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2022-2030.⁹⁷

En 2022, l'OMS lançait les Stratégies mondiales du secteur de la santé contre, respectivement, le VIH, l'hépatite virale et les infections sexuellement transmissibles pour la période 2022-2030. Ces stratégies intégrées ont pour objectif de mettre fin au VIH-sida et aux épidémies d'hépatite virale et d'infections sexuellement transmissibles d'ici 2030. Concernant l'hépatite virale, cette nouvelle stratégie prend en considération les apprentissages tirés du plan 2016-2021 dont les cibles n'ont pas pu être atteintes.

Cibles à atteindre

Ces nouvelles stratégies identifient les cibles à atteindre en 2025 et en 2030 pour parvenir à l'élimination du VIH, des hépatites virales et des ITSS. Concernant l'hépatite C les objectifs sont les suivants :

- Réduction du nombre annuel de nouveaux cas d'infection par le virus de l'hépatite C de 1,575 million (en 2020) à 350 000 (en 2030);
- Réduction du nombre annuel de décès dus à l'hépatite C de 290 000 (en 2020) à 140 000 (en 2030);
- Augmenter le pourcentage de personnes vivant avec l'hépatite C diagnostiquées de 30 % (en 2020) à 90 % (en 2030);
- Augmenter le pourcentage de personnes vivant avec l'hépatite C diagnostiquées et guéries de 30 % (en 2020) à 80 % (en 2030).

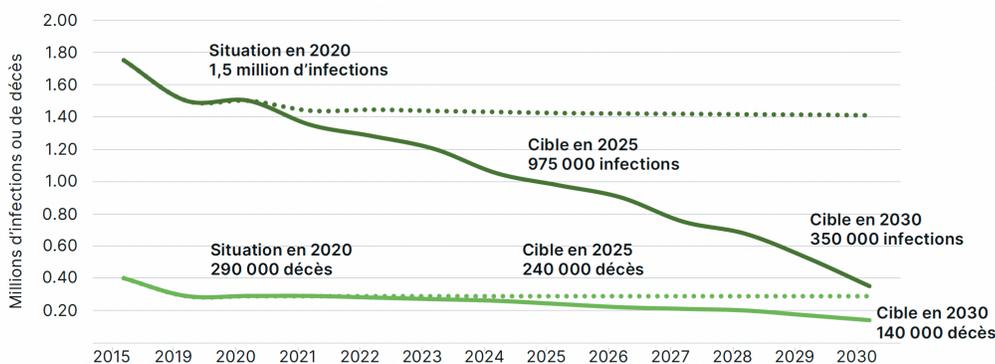
Orientations stratégiques

Concernant les hépatites virales, les principales orientations stratégiques sont :

- Sensibiliser davantage l'opinion et les responsables politiques;
- Bonifier les financements;
- Produire des données et s'en servir pour orienter les décisions et l'action;
- Améliorer l'accès au dépistage et aux traitements;
- Promouvoir des modèles de prestation de services simplifiés, par exemple décentraliser le dépistage et le traitement des hépatites B et C;
- Renforcer la participation de la communauté, notamment afin de proposer des modèles de de prestation de services adaptés.

Afin de garantir le suivi des indicateurs et une bonne implémentation de ces mesures, l'OMS compte sur sa propre responsabilisation ainsi que celle des pays impliqués. Un exercice d'examen de mi-parcours est également prévu pour 2026.

Hépatite C : évolution entre 2020 et 2030 de l'incidence et de la mortalité avec et sans les nouvelles mesures prévues par les stratégies



- Nombre de nouvelles infections sans les nouvelles mesures
- Nombre de nouvelles infections avec les mesures prévues par les stratégies
- Nombre de décès sans les nouvelles mesures
- Nombre de nouveaux décès avec les stratégies

(OMS, 2022)

● Au Canada

Au niveau gouvernemental

Le 16 juin 2016, le gouvernement fédéral du Canada s'engage à éliminer l'hépatite C d'ici 2030 prend position contre l'hépatite virale et adopte la Stratégie mondiale du secteur de la santé contre l'hépatite virale de l'OMS avec 193 autres États.⁹⁸

Malgré cet engagement politique fort, le gouvernement fédéral est engagé en santé principalement par le biais des pouvoirs suivants :

- La compétence en matière de droit criminel qui vise à protéger la santé physique et la sécurité du public en contrôlant les dangers possibles que présentent des produits ou substances (par exemple : le tabac, les médicaments...);
- Le pouvoir de dépenser qui permet de financer la recherche, la promotion de la santé ou encore l'information sur la santé.⁹⁹

Les compétences fédérales dans la lutte contre les hépatites sont donc limitées.

Le gouvernement, via l'Agence de Santé Publique du Canada (ASPC), a publié en 2018 *Réduction des répercussions sur la santé des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) au Canada d'ici 2030 : un cadre d'action pancanadien*. Ce cadre promeut une approche intégrée "pour réduire les répercussions des ITSS au Canada et contribuer aux efforts mondiaux visant

à éliminer le sida, l'hépatite virale et les infections transmissibles sexuellement comme enjeux de santé importants".¹⁰⁰

En juillet 2019, l'ASPC a également publié le *Plan d'action quinquennal du gouvernement du Canada sur les infections transmissibles sexuellement et par le sang*. Il "énonce les priorités du gouvernement du Canada pour faire avancer le Cadre d'action pancanadien". Son objectif est d' "accélérer la prévention, le diagnostic et le traitement des infections transmissibles sexuellement et par le sang (ITSS) afin de réduire leurs répercussions sur la santé au Canada d'ici 2030".¹⁰¹ Une refonte de ce plan d'action est en cours en 2023, les échéances et objectifs demeurent inchangés.

Le *Fonds d'initiatives communautaires en matière de VIH et d'hépatite C* constitue l'un des moyens par lequel le gouvernement du Canada finance la lutte contre les ITSS. Le montant de l'enveloppe du FIC est de 26,4 millions par année.¹⁰² Ce montant est inchangé depuis plus de 15 ans. Les organismes communautaires qui oeuvrent en lutte contre les ITSS dénoncent cependant le sous-financement de l'ASPC¹⁰³ ainsi que le processus complexe auquel les organismes doivent se soumettre pour accéder à ce financement.¹⁰⁴

Au niveau scientifique

Au Canada, la communauté scientifique est aussi fortement mobilisée dans la lutte contre l'hépatite C. En mai 2019, le Réseau Canadien sur l'Hépatite C publiait le *Modèle directeur du Réseau Canadien sur l'Hépatite C*. L'objectif de ce document est d'établir la

feuille de route des actions à mener, en tant que réponse de santé publique, pour atteindre l'élimination du VHC au Canada d'ici 2030.¹⁰⁵

Au niveau communautaire

Au niveau communautaire, c'est la coalition Action Hépatites Canada (AHC) qui assure la concertation des organismes voués à la réponse aux hépatites B et C depuis le début des années 2000. Son travail vise à promouvoir la prévention des hépatites B et C, améliorer l'accès aux soins et aux traitements, accroître les connaissances et l'innovation, rehausser la sensibilisation en santé publique, développer la capacité des professionnels de la santé et appuyer des groupes et des initiatives communautaires.¹⁰⁶

Avec son *Rapport d'étape concernant les efforts d'élimination de l'hépatite virale au Canada* publié en 2021, AHC assure le suivi des avancées dans la lutte contre l'hépatite C et fournit les outils nécessaires pour s'assurer de la redevabilité des différents paliers de gouvernement. Ce rapport indique par exemple que sept des dix provinces sont en voie d'atteindre les objectifs d'élimination. Les données disponibles ne permettent pas d'évaluer la situation dans les trois territoires. Les trois provinces qui ne sont pas en voie de les atteindre sont l'Ontario, le Manitoba et le Québec.¹⁰⁷ En 2022, AHC, CanHepC, CanHepB, la Fondation canadienne du foie et l'Association canadienne pour l'étude du foie ont obtenu du parlement canadien l'instauration d'une journée canadienne pour l'élimination de l'hépatite virale le 11 mai de chaque année.

Au Québec

Au niveau gouvernemental

Contrairement au palier fédéral, le gouvernement provincial possède la majorité des compétences en santé. Elles se déclinent de la façon suivante :

- La compétence spécifique sur l'établissement du réseau hospitalier ainsi que sur son organisation administrative;
- La compétence générale sinon extensive en matière d'hygiène et de santé publique;
- L'établissement d'un régime obligatoire et universel d'assurance : notamment en santé (hospitalisation, médicale ou médicament).¹⁰⁸

Le Ministère de la Santé et des Services Sociaux (MSSS) du Québec a élaboré le Programme national de santé publique - *Joindre, dépister et détecter, traiter - Intégrer la prévention des ITSS dans les plans d'action régionaux de santé publique*. Ce plan couvre la période 2015-2025 et propose "une approche intégrée, plutôt qu'une approche par ITSS, permet à la fois de cibler un ensemble de facteurs souvent communs à plusieurs de ces infections et d'aborder la santé sexuelle et la consommation de substances psychoactives".¹⁰⁹ Ce plan est financé par diverses mesures de santé publique, gérées par les Directions Régionales de Santé Publique (DRSP). Sauf changement, à l'heure où nous écrivons ces lignes, la lutte contre les ITSS/VHC ne semble pas faire partie des priorités du gouvernement.

Au niveau communautaire

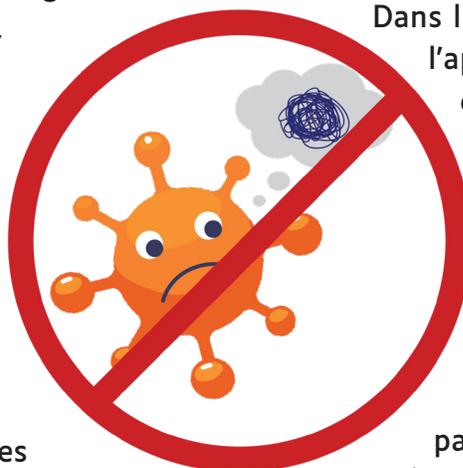
Au Québec, le milieu communautaire se coordonne dans la lutte contre l'hépatite C grâce au Comité provincial de concertation en hépatite C. Ce dernier a pour but d'assurer la concertation des organismes communautaires en vue de faire connaître et reconnaître ses recommandations en matière d'hépatite C et ainsi encourager l'augmentation des connaissances, de politiques harmonieuses et de soutenir les membres dans leurs actions. Le comité provincial a pour philosophie de mettre au centre de ses préoccupations les personnes à risque ou vivant avec l'hépatite C dans un cadre d'autonomisation et de réduction des méfaits. Il compte 32 organismes ou groupes membres qui travaillent en hépatite C.

Il est important de souligner que depuis 2016, le 29 avril au Québec est la Journée nationale de sensibilisation à l'hépatite C. Elle vise à accroître la prévention de l'hépatite C, accélérer le diagnostic et améliorer les soins pour les personnes qui vivent avec. Désignée à l'unanimité par l'Assemblée Nationale en 2015, c'est grâce au travail de plaidoyer de Laurence Mersilian, directrice du CAPAHC, que cette reconnaissance a été obtenue.¹¹⁰

La Feuille de route pour l'élimination de l'Hépatite C au Québec s'inscrit dans une initiative pancanadienne facilitée par le réseau de recherche CanHepC. En s'inspirant des pistes identifiées dans le modèle directeur publié en 2019, des Feuilles de routes seront

développées pour les différentes régions du pays, ainsi qu'une Feuille de route nationale spécifique aux communautés autochtones. Elles offriront des stratégies sur mesure pour répondre aux réalités variées de l'hépatite C.

Concept de Micro-élimination



Dans la lutte contre l'hépatite C, l'approche de micro-élimination est fréquemment utilisée. Il s'agit d'une stratégie pour atteindre l'élimination nationale de l'hépatite C via des initiatives ciblant des communautés précises, par exemple les personnes utilisatrices de drogues par injection, les personnes détenues ou encore les personnes migrantes. Elle vise souvent à augmenter la prévention, le dépistage, le diagnostic, l'arrimage aux soins et l'accès au traitement.

La micro-élimination est une approche pragmatique, centrée sur la personne et dont les cibles sont réalistes. Cela permet d'atteindre les objectifs dans des délais plus courts. Elle permet des approches adaptées et sur mesure, tenant compte des perspectives d'intervenant-es clés, notamment les personnes concernées. Il a été démontré que la micro-élimination réduit les risques de réinfection dans des groupes définis. Elle offre également l'opportunité d'essayer et tester de nouveaux modèles de soins et services à plus petite échelle.¹¹¹